

Modalités de déclaration des emballages ménagers Restauration

Webinar GNI
5 juillet 2022



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



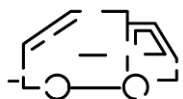
01

La mission de Citeo



Le groupe CITEO

Rôle et missions de l'éco-organisme :



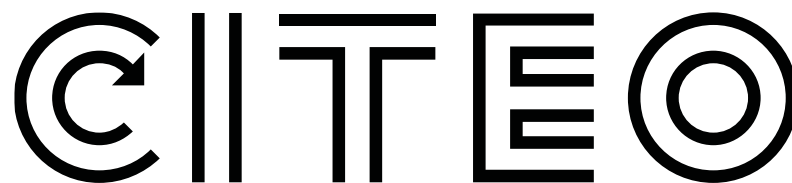
Organiser la collecte, le tri et le traitement des emballages et des vieux papiers pour une meilleure performance et à un meilleur coût.



Piloter des programmes de recherche pour développer l'éco-conception et faire progresser les Process industriels.



Informier et sensibiliser les citoyens au geste de tri.



**CITEO EST UNE ENTREPRISE À MISSION CRÉÉE IL Y A PRÈS DE 30 ANS
PAR LES ENTREPRISES DE LA GRANDE CONSOMMATION ET DE LA DISTRIBUTION
POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LEURS EMBALLAGES ET PAPIERS
EN DÉPLOYANT DES SOLUTIONS DE RÉDUCTION, DE RÉEMPLOI, DE TRI ET DE RECYCLAGE.**

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo engage et accompagne les entreprises à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat.

Citeo est en contrat **avec l'ensemble** des collectivités locales pour organiser et développer la collecte et le tri. C'est pratiquement **90%** de l'utilisation des contributions.

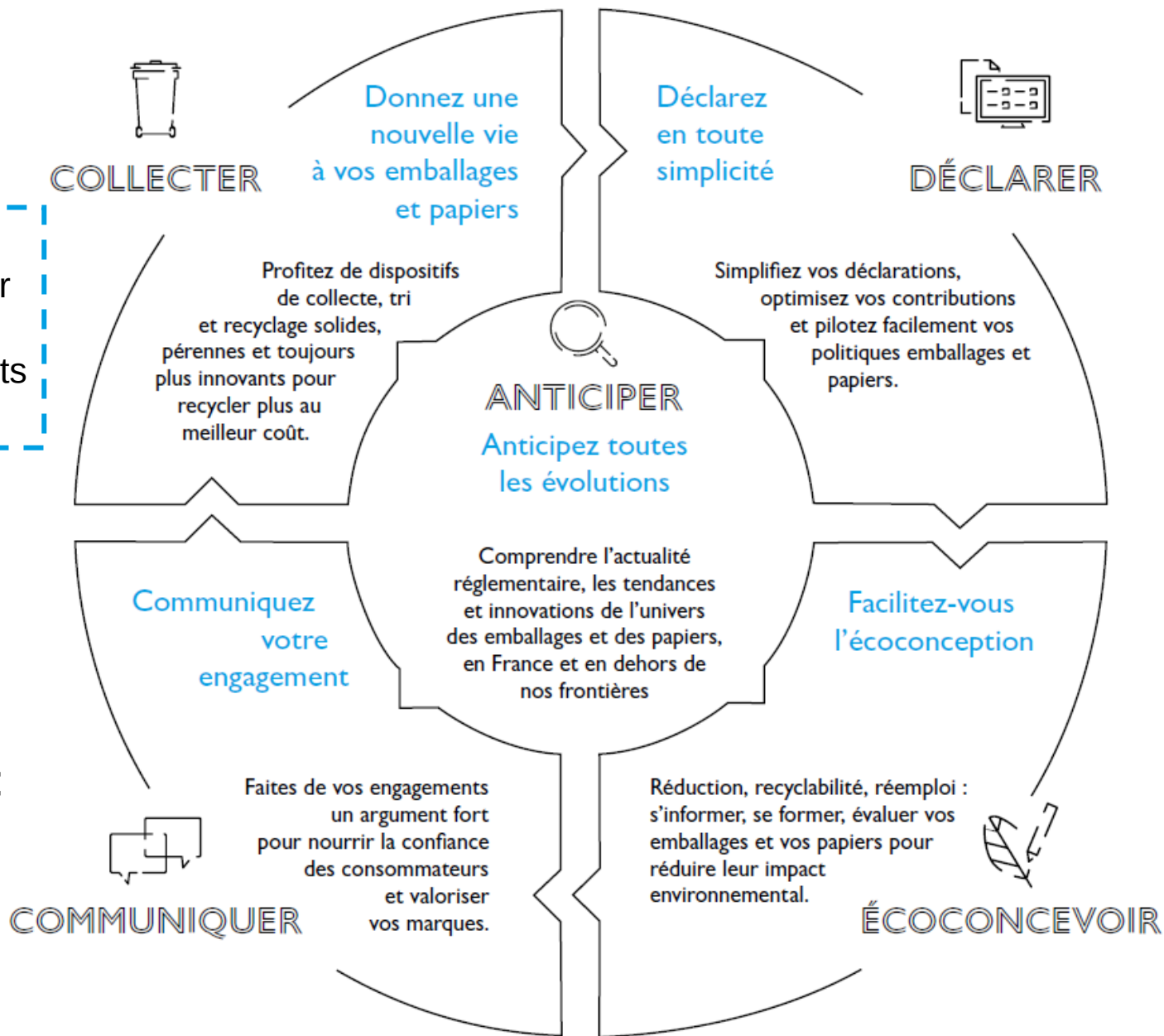




REEMPLOI

Vous accompagner
sur vos nouveaux
enjeux de contenants
réemployables

Citeo apporte
des réponses aux
demandes de ses clients
tout au long
du cycle de vie de
leurs emballages et papiers :



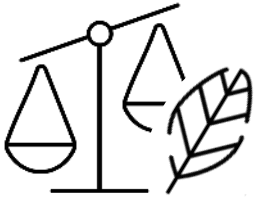
02



Focus restauration



Qu'est-ce qu'un emballage ménager ? Quels emballages de la restauration sont déjà inclus dans la REP emballages ménagers à ce jour ?



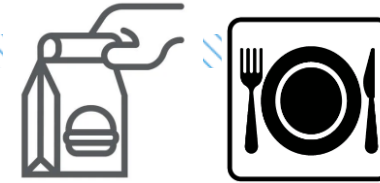
D'après le code de l'environnement

Est un emballage ménager, au sens de l'article R. 543-55 du Code de l'environnement, tout emballage :

- d'un produit vendu ou remis gratuitement à un ménage
- qui est mis sur le marché en vue de la consommation ou de l'utilisation du produit qu'il contient par un ménage

L'emballage ménager devient un déchet si le ménage s'en défait ou à l'intention de s'en défaire, quel que soit le lieu d'abandon.

⚠ Ne sont pas considérés comme des ménages les personnes physiques qui consomment à des fins professionnelles ou appartiennent à une collectivité d'individus (salariés, étudiants, patients, détenus, etc.)



Et les emballages de la restauration ?

La vente à emporter : inclus

Tous les emballages issus de la vente à emporter sont concernés et doivent être déclarés.

Peu importe le lieu d'abandon de l'emballage : domicile, lieux publics, voies publiques ...

La consommation en salle : exclus, sauf en restauration rapide quand il n'y a pas de tri en salle

Parce qu'ils sont cédés au consommateur au moment de la vente au comptoir, les emballages consommés sur place de la **restauration rapide** doivent déclarer.

Par dérogation, les emballages pour lesquels un dispositif de tri en salle est disponible sont exemptés si le consommateur est informé de façon claire et visible qu'il doit être trié sur place.

Les flux d'emballages « à emporter » et « en salle » doivent être tracés et quantifiés

Définition de base : l'UVC

Une **Unité de Vente Consommateur** est une unité de produit conditionné qu'un consommateur peut acheter séparément des autres.

1 UVC



1 UVC



1 UVC



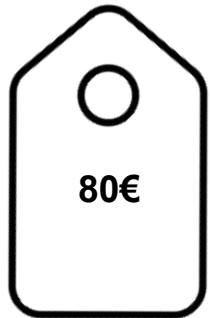
1 UVC



Modalités de déclaration pour un restaurant

Selon le nombre d'UVC vendus à emporter

**Le forfait
sans déclaration**



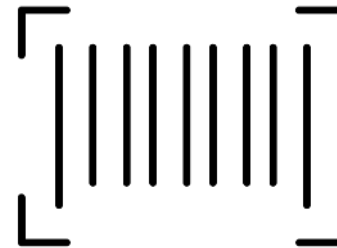
< 10 000 UVC
Pas de données

**La déclaration
par Unité de Vente
Consommateur (UVC)**



Accessible à tous
1 UVC = 1 ligne

La déclaration sectorielle



< 500 000 UVC
Par familles de produits

**La déclaration
simplifiée avec colis
d'expédition – focus
restauration livrée**

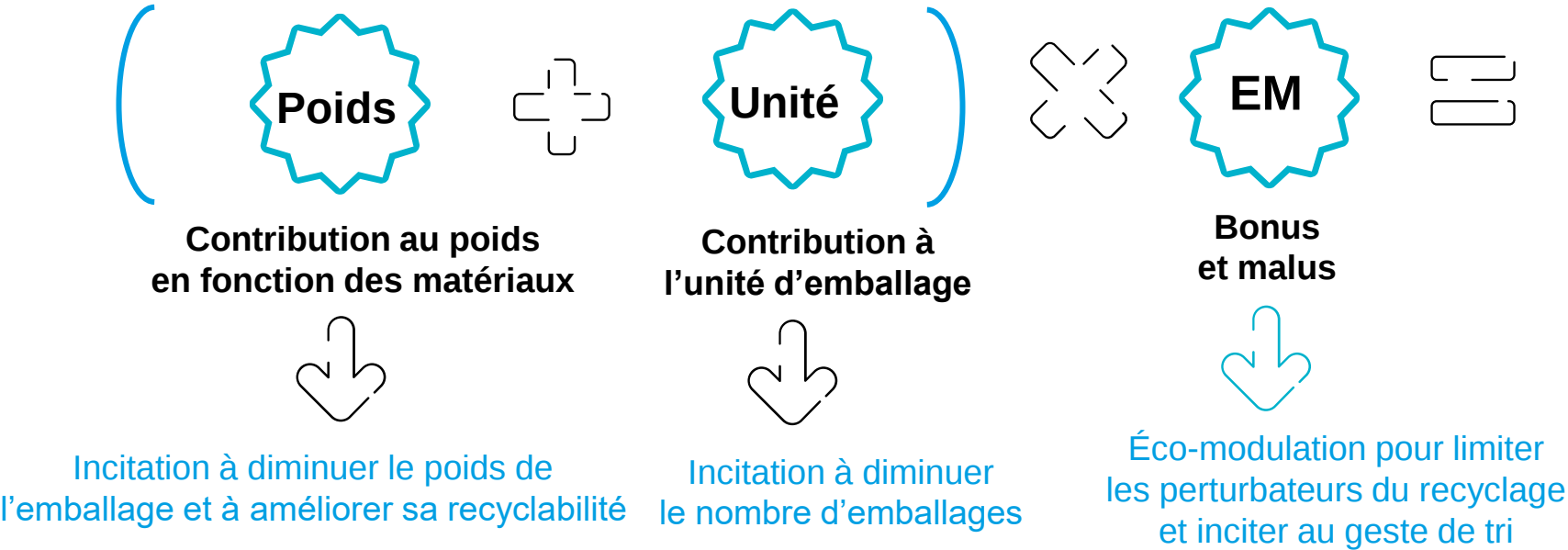


< 500 000 commandes
Nombre de commandes
par cuisine

Déclaration à l'UVC



ÉLIGIBILITÉ : tous les metteurs en marché

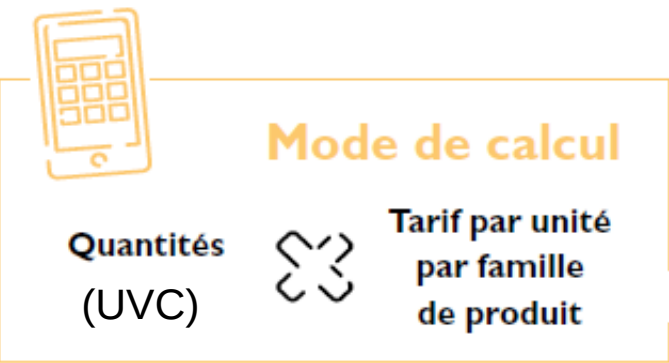


Déclaration sectorielle



ÉLIGIBILITÉ < 500 000 UVC

Par grande famille de produits



Par exemple : 200 000 gobelets = **200 000 UVC**

Déclaration : **200 000 UVC X tarif emballages papier-carton (x)g**

Exemples de familles de produits

Boissons

P023101	Bière et panachés
P023003	Jus de fruits et sirops
P034201	Laits
P023001	Boissons gazeuses sans alcool

Emballages de service et d'expédition

(ex : vente par correspondance, sachets, sacs, barquettes...)

P120301	Papier/Carton	Poids par unité < 5 g
P120302		Poids par unité entre 5 et 15 g
P120303		Poids par unité entre 15 et 50 g
P120304		Poids par unité > 50 g
P120201	Aluminium	Poids par unité < 5 g
P120202		Poids par unité entre 5 et 15 g

Déclaration simplifiée avec colis d'expédition

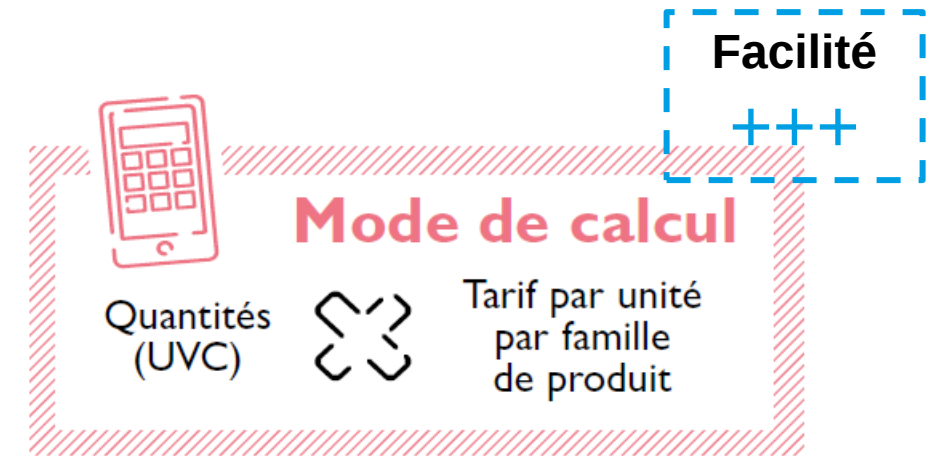
Focus restauration livrée

ÉLIGIBILITÉ < 500 000 commandes

**Nombre de commandes vendues à emporter ou sur place
(si pas de tri sélectif)**

7 tarifs prédéfinis en fonction du type de cuisine

- Streetfood
- Américain
- Japonais
- Burgers
- Italien
- Français
- Autres



EXEMPLE RESTAURATION LIVRÉE

Vous avez livré 10 000 commandes « italien », 15 000 commandes « japonais » et 2 000 commandes « coréen » sur le marché français en 2022.

Votre contribution pour la famille « Italien » s'élève à :

$10\,000 \text{ UVC} \times 0,0322 \text{ € par UVC} = 322 \text{ € HT}$

Pour la famille « Japonais » :

$15\,000 \text{ UVC} \times 0,0517 \text{ € par UVC} = 775,50 \text{ € HT}$

Et pour la famille « Autres » :

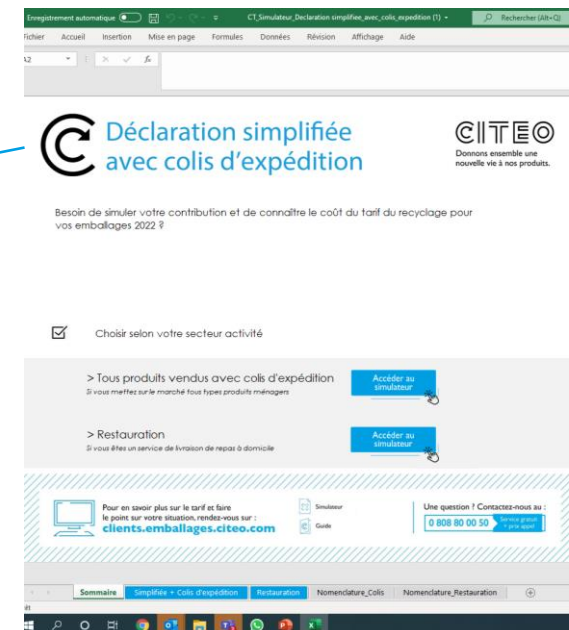
$2\,000 \text{ UVC} \times 0,0916 \text{ € par UVC} = 183,20 \text{ € HT}$

Au total, une contribution de 1 280,70 € HT
pour l'activité du vendeur.

Un accompagnement dédié au secteur



Un nouveau simulateur



Un guide pour accompagner les marketplaces

Une assistance téléphonique avec des conseillers dédiés

+ Des webinars organisés régulièrement (déclaration, éco-conception, communication, veille...)



Citeo 05/07/2022 - Webinar GNI - Modalités déclaration restauration

Le présent document demeure la propriété de Citeo. Citeo ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document au regard notamment des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, et des dispositifs des REP Emballages ménagers et Papier. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de son utilisation et ne pourra pas exercer de recours contre Citeo dans le cadre de l'utilisation de ce document.

Des outils et services compris dans votre contribution et accessibles sur votre espace clients

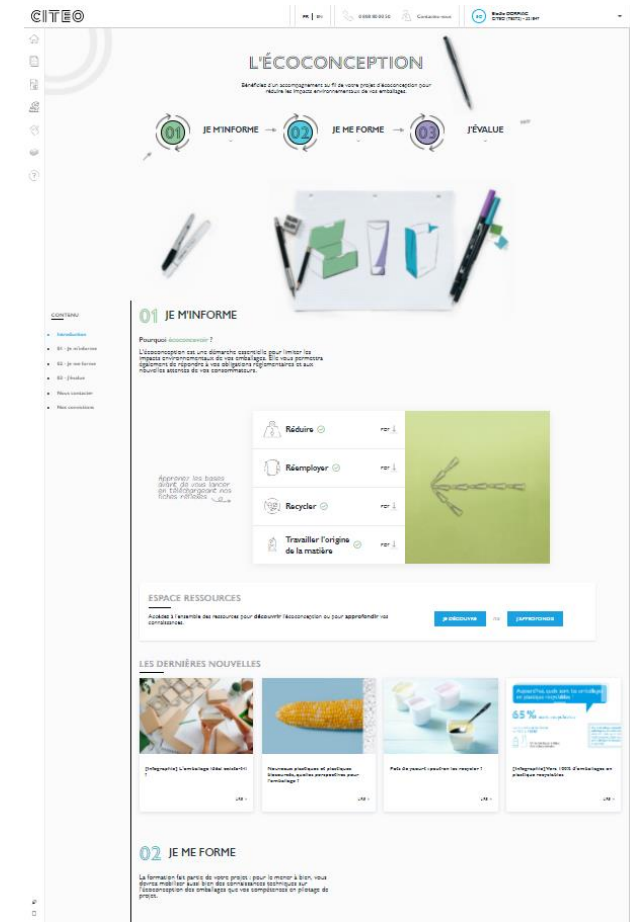
Un parcours complet dédié à l'écoconception :

- Des ressources en ligne : fiches-réflexes, guides méthodos
- Des outils d'écoconception compris dans votre contribution



Et aussi :

- **L'archivage de nos veilles** : actualité réglementaire, nouveautés matériaux & emballages, tendances internationales
- **Le kit Info-tri** pour les nouveaux marquages



Adhésion

Pour débuter votre adhésion, veuillez cliquer sur ce lien :
<https://clients-emballages.citeo.com/fr/public/login/espace-adhesion>

CITEO

Bienvenue sur l'espace adhésion

ESPACE CLIENT EMBALLAGES

CRÉER MON COMPTE

Pour commencer votre adhésion et créer votre accès au portail, nous vous remercions de renseigner les champs ci-dessous. Une fois votre accès actif, vous pourrez finaliser votre adhésion ou la poursuivre ultérieurement.

Vous avez déjà un compte Citeo Emballages ? [Connectez-vous](#)

Informations personnelles

Civilité : ☐ M. ☐ Mme

Nom *

Prénom *

Raison sociale *

Informations de connexion au portail

Email *

Confirmez votre Email (saisir le nouveau) *

Mot de passe *

Confirmez le mot de passe *

Je suis un humain ☐ 

VALIDER

En cliquant sur ce bouton, votre compte utilisateur sera créé et vous serez redirigé vers l'adhésion. Un e-mail de confirmation de création de compte vous sera envoyé.

MENTIONS LÉGALES | CGV

Dès la création de votre compte :

- Une fois votre adhésion finalisée, vous recevrez votre IDU dans un délai de 10 jours maximum
- Vous aurez accès à tous les outils & services Citeo
- Vous aurez accès à un simulateur de contribution pour choisir votre mode de déclaration

merci

Elisabeth MENU-LECLERCQ

Responsable de marché restauration

elisabeth.menuleclercq@citeo.com

06 47 84 49 82

Anissa HAMROUN

Chargée de mission développement de nouveaux
marchés et parcours nouveaux clients

anissa.hamroun@citeo.com

06 23 94 94 39



50 boulevard Haussmann
75009 Paris

01 81 69 06 00
contact@citeo.com